





Saint Georges de Montaigu, le 5 juin 2023

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 * ART FLORAL

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Art floral. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

-  La fiche familiale d'inscription à compléter
-  Le règlement intérieur du service Art floral
-  Le calendrier des dates
-  Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter

Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :

- La fiche familiale complétée et signée
- Vos règlements au service
- L'autorisation de droit à l'image
- L'autorisation pour la protection des données
- Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre de 10.50 € pour les familles ou 9.45 € pour les seniors et pour l'adhésion 2024 de 9.50€ pour les seniors ou 25.85 € pour les familles (encaissé en janvier 2024)
- Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2024 de 9.50 € pour les seniors ou 25.85 € pour les familles (encaissé en janvier 2024)

Tarifs : Voir règlement intérieur

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 23 juin de 18h à 20h
Samedi 24 juin de 10h à 12h

} A l'accueil de loisirs
5 rue des Deux Rives
St Georges de Montaigu

Merci de réserver un créneau horaire pour les permanences sur notre site internet.
www.famillesrurales.org/saint_georges_de_montaigu

Les dossiers qui nous parviendront après cette date ne seront pas prioritaires et seront traités en fonction du nombre de places restantes.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission art floral

Xavier COURTONNE,
Directeur d'association.